

Assemblée générale annuelle

vendredi 24 novembre 2006

Bilan d'activité depuis l'assemblée générale constitutive du 20 octobre 2005

Le 6 décembre 2005, nous adressions un courrier au Président du Conseil Général du Finistère, et à différents élus, qui affirmait notre confiance dans le vote à venir des conseillers généraux et se projetait au-delà du 8 décembre. Nous nous positionnions en futur partenaire du Conseil Général et des communes sur le projet de construction du collège.

Le Président du Conseil général a répondu favorablement à notre suggestion et l'association est désormais pleinement impliquée dans la réflexion qui entoure le projet.

Depuis février 2006, nous participons au **comité de suivi technique du projet**, présidé et animé par le Conseil Général. Ce comité nous permet d'échanger avec la Municipalité de Plabennec, l'Education Nationale (Inspection d'Académie du Finistère), le cabinet en charge de la rédaction du programme et la FCPE (Fédération des Conseil de parents d'élèves du Finistère). Le comité s'est réuni à 6 reprises entre février et novembre. Une prochaine réunion est programmée en décembre.

Dans le cadre du comité de suivi, nous avons été conviés, en mars dernier, par le Conseil général à une **visite de collègues** récents (ouverture à la rentrée 2005) dans trois autres départements.

Pour jouer pleinement son rôle de force de proposition, l'association se devait d'impliquer au mieux ses adhérents dans la réflexion. C'est ce qui a déterminé la mise en place de **7 commissions** spécifiques internes à l'association. Trois de ces commissions se sont déjà réunies, et ont transmis des questions et suggestions au comité de suivi technique.

Les 4 APE des écoles publiques du canton, membres du conseil d'administration, restent, par ailleurs, le relais naturel entre les parents des futurs collégiens et notre association.

L'ouverture du collège public de Plabennec était initialement annoncée pour la rentrée 2009. Pour des raisons techniques diverses, cet objectif ne pourra pas être atteint : **le collège ouvrira à la rentrée de septembre 2010**. Il est clair que ce délai supplémentaire est regrettable. Néanmoins, nous sommes convaincus que le report de la date d'ouverture, qui libère du « temps de réflexion », permettra finalement un gain de qualité.

De manière générale, nous pouvons être satisfaits de la méthode de travail mise en œuvre par le Conseil Général. Après tant d'années de revendication et de frustrations, nous sommes désormais associés à la réflexion et avons le sentiment d'être écoutés.

En nous invitant, le président du Conseil général reconnaît implicitement que l'association *Un collège public dans le canton de Plabennec* présente « un potentiel d'expertise et une capacité de réflexion collective et de mobilisation des citoyens », selon les employés dans l'Agenda 21 du département.

Nous participons à une expérience de **démocratie participative**, qui mérite d'être saluée.